



Le 25 septembre 2020

Chers parents,

Nos écoles sont ouvertes depuis quelques semaines maintenant avec de nouvelles procédures qui ont changé considérablement notre quotidien. Peu importe que vous ayez choisi d'envoyer vos enfants à l'école ou l'apprentissage à distance, j'aimerais vous remercier du fond du cœur de votre collaboration, votre patience et votre compréhension.

J'aimerais aussi féliciter nos élèves de leur compréhension et de leur grande collaboration en ce qui a trait aux mesures de sécurité que nous avons mises en place. Je suis très fière d'eux. C'est évident que vous les avez sensibilisés et bien préparés.

Nous faisons de notre mieux pour vous tenir à jour des nouvelles procédures au fur et à mesure que nous recevons des informations du gouvernement ou des bureaux de santé. Nous vous encourageons fortement à consulter la [page COVID-19](#) sur notre site Web pour rester informés des mesures en place.

Voici quelques éléments que nous tenons à vous rappeler :

Vous devez faire une évaluation quotidienne de l'état de santé de votre enfant

Chaque jour avant l'école, vous devez vérifier que votre enfant ne présente pas de symptôme lié à la COVID-19. Le ministère de l'Éducation a lancé un nouvel [outil de dépistage](#) en ligne disponible en français et en anglais, spécialement conçu pour les écoles.

Lorsqu'un élève présente l'un des symptômes de la COVID-19

En conformité avec les directives du ministère de l'Éducation et des bureaux de santé, si un des symptômes de la COVID-19 est identifié chez votre enfant pendant la journée, il sera placé en isolement sous la surveillance d'un adulte. L'école vous avisera et vous devrez venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais.

Si votre enfant présente un symptôme de la COVID-19, gardez-le à la maison et consultez un professionnel de la santé. Il est fortement recommandé de faire subir un test de dépistage à votre enfant.

Quand est-ce que mon enfant peut retourner à l'école?

Vous devrez garder votre enfant à la maison en attendant les résultats du test de dépistage de la COVID-19. Les enfants qui ne subissent pas de test de dépistage doivent rester à la maison pendant 14 jours après l'apparition des symptômes.

Veillez consulter [cette fiche pratique bilingue](#) pour plus de détails au sujet du retour à l'école.

Enfin, je profite de cette occasion pour vous souhaiter une belle journée des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens! La situation actuelle n'enlève rien à notre fierté, et notre dynamisme!

La direction de l'éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Allaire', written in a cursive style.

Lucie Allaire